

UNE APPROCHE LEXICO-GRAMMATICALE DU FRANCOPROVENÇAL DE FAETO DANS LES POUILLES

MICHELE DE GIOIA
Università degli Studi di Padova
michele.degioia@unipd.it

Abstract

(EN) The Romance multilingual area covers a territory located in the Italian region of Puglia, today called “Monti Dauni” (i.e. the Daunian Mountains). In this territory there are two villages, Faeto and Celle di San Vito, where a linguistic variety that belongs to the Franco-Provençal domain is spoken. Among the various studies carried out on this variety, none adopt a lexico-grammatical approach. We intend to fill this gap by examining Faeto Franco-Provençal using the Lexicon-Grammar method. Specifically, we apply the method to the description of some of the set phrases of Faeto Franco-Provençal, taken from the first lexicographic work dedicated to it, namely the *Dizionario Francoprovenzale-Italiano, Italiano-Francoprovenzale di Faeto* published in 2007 by the “Sportello Linguistico Francoprovenzale” (i.e. the Franco-Provençal Language Office). The results of our analysis constitute the first lexico-grammatical contribution concerning a variety covered by the *European Charter for Regional or Minority Languages*. Also, these results are another step in the construction of the Compared Lexicon-Grammar of Romance Languages.

KEYWORDS: Faeto Franco-Provençal; Freezing; Frozen Adverbs; Lexicon-Grammar; Syntactic Analysis.

(FR) L’espace multilingue roman recouvre un territoire localisé dans la région italienne des Pouilles et aujourd’hui dénommé « Monti Dauni » (i.e. les monts de Daunie). Sur ce territoire se situent deux villages, Faeto et Celle di San Vito, où l’on parle une variété linguistique qui relève du domaine francoprovençal. Parmi les différentes études menées sur cette variété, nous n’en trouvons aucune qui adopte une approche lexico-grammaticale. Nous entendons combler cette lacune en examinant le francoprovençal de Faeto par la méthode du Lexique-Grammaire. Plus précisément, nous appliquons la méthode à des fins de description de certaines structures figées du francoprovençal de Faeto, tirées du premier ouvrage lexicographique qui lui a été consacré, à savoir le *Dizionario Francoprovenzale-Italiano, Italiano-Francoprovenzale di Faeto* publié en 2007 par le « Sportello Linguistico Francoprovenzale » (i.e. le Bureau des langues francoprovençales). Les résultats de notre analyse constituent la première contribution lexico-grammaticale concernant une variété visée par la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Également, ces résultats se veulent une autre étape de la construction du Lexique-Grammaire Comparé des Langues Romanes.

MOTS-CLÉS: Francoprovençal de Faeto ; Figement ; Adverbes figés ; Lexique-Grammaire ; Analyse syntaxique.

1. Introduction¹

L'espace multilingue roman recouvre un territoire localisé dans la région italienne des Pouilles et aujourd'hui dénommé « Monti Dauni » (i.e. les monts de Daunie). Sur ce territoire se situent deux villages, Faeto et Celle di San Vito, où l'on parle une variété linguistique qui relève du domaine francoprovençal.

Parmi les différentes études menées sur cette variété, nous n'en trouvons aucune qui adopte une approche lexico-grammaticale. Nous entendons combler cette lacune en examinant le francoprovençal de Faeto (dorénavant FPF) par la méthode du Lexique-Grammaire (dorénavant LG).

Plus précisément, nous appliquons la méthode à des fins de description de certaines structures figées du francoprovençal de Faeto, tirées du premier ouvrage lexicographique qui lui a été consacré, à savoir le *Dizionario Francoprovenzale-Italiano, Italiano-Francoprovenzale di Faeto* publié en 2007 par le *Sportello Linguistico Francoprovenzale* (i.e. le Bureau des langues francoprovençales).

Les résultats de notre analyse constituent la première contribution lexico-grammaticale concernant une variété visée par la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Également, ces résultats se veulent une autre étape de la construction du Lexique-Grammaire Comparé des Langues Romanes.

2. Précaution terminologique

Au point de vue éminemment sociolinguistique, le FPF est reconnu sans nul doute comme une variété appartenant à un ensemble linguistique plus vaste, dénommée francoprovençal tout court (Ledgeway *et al.* 2016). Cependant, dans le cadre de la présente étude lexico-grammaticale, nous adoptons les termes plus neutres de *langue naturelle* ou d'*idiome* ou mieux de *système linguistique* car, pour nous, toute variété de langue constitue, d'après Saussure (1916), un système linguistique. Ainsi, nous n'entrons pas dans le détail des distinctions traditionnelles entre *variété*, *langue*, *dialecte*, *patois*, *langue régionale* ou *locale*..., qui sont toutes des étiquettes qu'on applique aux idiomes afin de les différencier suivant des variables socio-culturelles plutôt que linguistiques.

3. Le Lexique-Grammaire

Cette étude se réclame du cadre méthodologique du LG de Maurice Gross, qui est aussi le nôtre (De Gioia 2015). Ce cadre tire son origine de la grammaire distributionnelle puis transformationnelle de Harris (1974, 1988), fondée sur des représentations syntaxiques opérées au moyen d'opérations de transformation. Or, dans le but « de découvrir et de localiser les contraintes syntaxiques (et sémantiques) qui lient les éléments des phrases », Gross (M. 1975 : 9) étend systématiquement ces représentations à tout le vocabulaire et à toutes les constructions syntaxiques pour lesquelles les entrées lexicales se comportent différemment les unes des autres. Ce cadre naît donc de l'ambition d'aborder systématiquement et dans toute sa complexité l'articulation du vocabulaire avec la syntaxe. Autrement dit, c'est l'étude de la grammaire à partir des éléments lexicaux, qui met en évidence certains phénomènes distinctifs des langues naturelles, dont le figement.

Pour mener une étude lexico-grammaticale du FPF, il faut décrire les éléments lexicaux à partir de la syntaxe de la phrase simple où ils fonctionnent. Si ces éléments sont formés de deux ou plusieurs mots ou qu'ils sont figés, il faut analyser d'abord leur syntaxe interne.

4. Le figement

¹ Nous remercions les deux évaluateurs anonymes pour leurs suggestions pertinentes.

Nous faisons écho à Jespersen (1971) pour qui le figement est l'un des deux principes caractérisant les langues naturelles (l'autre étant la liberté combinatoire, opposé au premier phénomène), mais également à Gaston Gross (1996) pour qui le figement est appréciable comme une propriété de ces langues.

Cependant, en linguistique française comme en linguistique générale, le figement demeure au premier abord une notion floue, à cause du manque d'une définition unitaire et surtout partagée par la communauté scientifique. Il existe par contre une pluralité de définitions, ou des tentatives de définition, reliant le figement aux diverses dimensions du système linguistique (phonétique, prosodie, morphologie, syntaxe, lexique, sémantique, discours...). Ces définitions, qui servent à expliquer un ou plusieurs aspects dimensionnels à la fois, s'accompagnent souvent de termes distincts, d'où le constat d'une terminologie abondante (*collocation*, *énoncé lié*, *expression idiomatique*, *groupement de mots figés*, *idiotisme – anglicisme, gallicisme, italianisme...* –, *lexie composée*, *phraséologisme*, *synapsie*, *synthème*, *tour idiomatologique*, et beaucoup d'autres).

Nous optons pour une analyse à dominante syntaxique et formelle selon laquelle « Une manière générale de définir des expressions figées consiste à convenir que lorsque deux éléments d'une construction [...] sont fixes l'un par rapport à l'autre, alors la construction [...] est figée. Outre ce critère de forme, des intuitions de sens interviennent également ». Cette définition de Maurice Gross (1986 : 40) permet une représentation scientifique du figement, qui touche n'importe quel type de structure grammaticale d'une langue naturelle, dont le francoprovençal de Faeto :

- les noms :

- (1) *[Gli-étte] un mange é duôrme*
 [Il est] un mange et dort²
 ([Il est] un fainéant)
- (2) *[Gli-étte] un crestiànnne finne*
 [Il est] un chrétien fin
 ([Il est] une personne distinguée)

- les adjectifs :

- (3) *[Gi mé màje] a remmôte*
 ([Je me suis mis] à l'abri)
- (4) *[La màchene gli-étte] fuôre use*
 ([La voiture est] (hors d'usage + en panne))

- les adverbes :

- (5) *[Íje i chiàme] àure é mumènde*
 [Il appelle] heure et moment
 ([Il appelle] (à toute heure + à tout moment))
- (6) *[Ise i vante d'accòrde] cumme la dône è la nóre*
 [(Ils + elles) s'entendent] comme la belle-mère et la belle-fille
 ([Ils + elles) s'entendent] comme chien et chat)

² En général, si besoin est, nous indiquons en caractères normaux le mot-à-mot au deuxième niveau et l'équivalent sémantique et figé, entre parenthèses, au troisième (à partir de l'exemple (11) ce sont le troisième niveau et le quatrième). Les notations employées sont celles du LG.

- des structures phrastiques entières :

(7) *Va a lu prénne a Nappe !*
 Va le prendre à Naples !
 (Va te faire voir chez les Grecs !)

(8) *M'atte denà carda biànge*
 (Il m'a donné carte blanche)

- les proverbes :

(9) *Chi se àuze da la sègge i père lu poste*
 Qui se lève de la chaise il perd la place
 (Qui va à la chasse perd sa place)

(10) *Tutte le vi i purtúnte a Róme*
 Toutes les voies portent à Rome
 (Tous les chemins mènent à Rome)

5. Les adverbes figés en FPF

Nous avons choisi de continuer nos enquêtes précédentes sur les rapports qui lient la réalité du figement à celle des adverbes (De Gioia 2010). En LG, la notion d'adverbe est fusionnée avec celle de circonstanciel (Gross M. 1986 : 12) et elle recouvre toutes les formes que la grammaire normative traditionnelle avait séparées en trois catégories : les adverbes proprement dits, les compléments circonstanciels et les propositions subordonnées circonstancielles. En nous situant dans la même optique, nous considérons comme adverbes figés cette catégorie de formes dont les propriétés combinatoires sont restreintes par rapport à celles des formes libres.

Nous allons décrire de suite certains exemples d'adverbes figés en FPF, que nous tirons du *Dizionario Francoprovenzale-Italiano, Italiano-Francoprovenzale di Faeto*. Nous représentons aussi les verbes (et leurs compléments éventuels) avec lesquels les adverbes se combinent « naturellement », suivant le principe théorique de l'unité de sens que forme la phrase simple, en LG. Notre description a ici le but de faire ressortir les structures syntaxiques des adverbes, pour vérifier si en FPF elles sont les mêmes que celles déjà étudiées pour le français (et d'autres langues).

Partons de la structure globale des adverbes figés – la même que celle des adverbes libres –, que M. Gross indique comme suit :

(A) *Prép Dét N Modif*

Précisons tout de suite que « Dans les formes figées comme dans les formes libres, il n'est pas nécessaire que les quatre termes de la structure (A) soient simultanément présents » (Gross M. 1986 : 47).

Or (A) pèut bien être appliquée à diverses formes de FPF, où :

- *N* correspond à une partie libre variable ou bien à une constante *C* :

(11) *[N₀ V W] Prép Dét Adj C*
[Gi ge t'a dirre 'na paróle] a cattes íje
 [Je dois te dire un mot] à quatre yeux

([Je dois te dire un mot] entre quatre yeux)

- (12) *[N₀ V] Prép Dét C Adj*
[Îje i cemminne a tэта àute] a tэта àute
 [Il marche] à tête haute
 ([Il marche] la tête haute)

- (13) *[N₀ V] Prép Dét C₁ Prép Dét C₂*
[Îje i parle] a pette de ciucce
 [Il parle] à pet d'âne³
 ([Il parle] à tort et à travers)

- (14) *[N₀ V] Prép Dét C Prép Dét N*
[Gi ge vinne] pe cunte de N (= : mun pàje)
 [Je viens] pour compte de N (= : mon père)
 ([Je viens] (au + pour le) compte de N (= : mon père))

• *Modif* = : *Adj* dans (11)-(12), alors que *Modif* = : *Prép Dét C₂* dans (13) et *Modif* = : *Prép Dét N* dans (14) ; mais il pourrait être interdit dans d'autres formes, dont (15) :

- (15) *[N₀ V] Prép Dét C*
[lò quattrà i rescevànte] a scaccarièlle
 ([Les garçons riaient] à tout casser)

• L'absence de *Modif* est analogue à celle de *Prép* et de *Dét* car, à bien y regarder, les exemples de (11) à (15) n'ont pas de *Dét*.

Outre (A), il existe d'autres structures d'adverbes recouvrant d'autres formes de FPF :

- (16) *[N₀ V] Prép Dét C₁ Conj Prép Dét C₂*
[Îje i vinte] tra lume é lustre
 [Il vient] entre lumière et lustre
 ([Il vient] entre chien et loup)
- (17) *[N₀ V] Prép V W*
[Îje, 'imbruglije ?] A lò cinne descianne
 [Lui, tricher ?] Aux chiens en disant
 ([Lui, tricher ?] Loin de nous cette idée)

Les adverbes analysés jusqu'ici sont des structures prépositionnelles, mais il y en a d'autres où la préposition est interdite :

- *Prép* = : *E* (ou « zero ») :
- (18) *[N₀ V W] Prép Dét Adj C*
[Îje i chiàme] ciàche mumènde
 [Il appelle] chaque moment
 ([Il appelle] à chaque moment)

³ Il est curieux que le *TLFi* : *Trésor de la langue Française informatisé*, s. v. « pet », cite une expression qui, bien que comportant les deux mots « pet » et « âne », suggère un sens différent : « *On tirerait plutôt un pet d'un âne mort*. "Se dit d'un avare dont on ne peut rien obtenir" (Littre) ».

• *Prép* = : *E* car la forme adverbiale est un mot unique, parfois inanalysable en une construction racine-suffixe :

- (19) *[N₀ V W] Adv*
[Ti te vinne anéje ?] Fòrtòlèsse
([Viens-tu ce soir ?] Sans doute)

Enfin, on retrouve des structures commençant par une conjonction, qui est le plus souvent une conjonction de comparaison :

- (20) *[N₀ V] Adj cumme C*
[Gli-étte] ammare cumme lu veléne
[C'est] amer comme le poison
([C'est] amer comme chicotin)
- (21) *[N₀ V] comme C*
[Ije i zòmbe] cumme un cardille
[Il saute] comme un chardonneret
([Il bondit] comme un cabri)
- (22) *[N₀ V] cumme Prép C*
[Ije l'a fèje] cumme a 'n'àure de néje
[Il l'a fait] comme à une heure de nuit
([Il l'a réduit] très mal)

6. Conclusion

Tous les exemples du FPF que nous avons examinés à partir de leur syntaxique interne montrent pour la première fois l'existence de structures lexico-syntaxiques similaires à celles du français de France (Gross M. 1986), indiquées entre parenthèses au dernier niveau de chaque exemple. Elles sont également toutes figées et constituent des cas d'équivalence sémantique, lexicale, syntaxique. La comparaison de ces équivalents sémantiques avec d'autres données déjà disponibles en LG pour d'autres langues permettra de construire des familles d'expressions figées des langues romanes, ainsi que de la francophonie ou de l'ensemble francoprovençal, pour la recherche tous azimuts ou pour les nouvelles disciplines de la phraséodidactique et phraséotraduction (Sułkowska 2016). Par ailleurs, nous pensons que l'étude du figement en FPF que nous avons amorcée ici fournit un autre argument pour consolider sa reconnaissance sociale comme système linguistique à part entière⁴.

Références bibliographiques

Conseil de l'Europe, 1992, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/148.htm> (07.02.2023).

⁴ Dans le n° 18 de *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, publié par le Ministère de la Culture et de la Communication, Bron (2011 : 7) rappelle que « l'État italien dans sa loi de 1999 et l'Unesco ont parfaitement identifié et reconnu le francoprovençal comme une langue à part entière ». Cet auteur fait référence à la loi du 15 décembre 1999, n° 482, dénommée *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche* (*Règles en matière de protection des minorités linguistiques historiques*). Quant à l'Unesco, Bron pense sans doute à la publication de l'*Atlas des langues en danger dans le monde* (Moseley et al. 2010, anciennement *Livre rouge des langues en danger*).

- De Gioia M., 2010, *À propos de la réduction des adverbes figés*, in T. Nakamura, É. Laporte, A. Dister, C. Fairon (éds.), *Les Tables. La grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve : 103-111.
- De Gioia M., 2015, *Le Lexique-Grammaire. Introduction à la méthode*, in P. Paissa, F. Rigat, M.-B. Vittoz (éds.), *Dans l'amour des mots. Chorale(s) pour Mariagrazia*, Edizioni dell'Orso, Alessandria : 299-309.
- Gross G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris.
- Gross M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- Gross M., 1986, *Grammaire transformationnelle du français. 3 : Syntaxe de l'adverbe*, ASSTRIL, Paris.
- Jespersen O., 1924, *The philosophy of grammar*, Allen & Unwin, London ; traduction française par Léonard A.-M., préface de Culioli A., 1992, *La philosophie de la grammaire*, Gallimard, Paris.
- Harris Z. S., 1974, *Lecture Notes on English Transformational Grammar*, Université de Paris VIII ; traduction française par Gross M., 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Le Seuil, Paris.
- Harris Z. S., 1988, *Language and Information*, Columbia University Press, New York ; traduction française par Ibrahim A. H., Martinot C., 2007, *La langue et l'information*, CRL, Paris.
- Ledgeway A., Maiden M. (éds.), 2016, *The Oxford guide to the Romance languages*, Oxford University press, Oxford.
- Ministère de la Culture, 2011, *Le francoprovençal, Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, 18, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Observatoire des pratiques linguistiques, Paris, https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/fichiers/publications_dglflf/Langues-et-cite/Langues-et-cite-n-18-le-francoprovençal (08.02.2023).
- Moseley C., Nicolas A. (éds.), 2010, *Atlas des langues en danger dans le monde*, UNESCO, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000189451> (08.02.2023).
- Repubblica Italiana, 1999, *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*, Legge 15 dicembre 1999, n. 482, *Gazzetta Ufficiale della Repubblica Italiana*, 297 (20 décembre 1999), Roma, <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/gu/1999/12/20/297/sg/pdf> (08.02.2023).
- Saussure F. de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne / Paris.
- Sportello Linguistico Francoprovenzale, 2007, *Dizionario Francoprovenzale-Italiano, Italiano-Francoprovenzale di Faeto*, L'Editrice, Foggia.
- Sułkowska M., 2016, « Phraséodidactique et phraséotraduction : quelques remarques sur les nouvelles disciplines de la phraséologie appliquée », *Yearbook of Phraseology*, 7 : 35-54.
- TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF / CNRS & Université de Lorraine : <http://www.atilf.fr/tlfi> (08.02.2023).